



## COTISATION 2022

STRUCTURE (si adhésion à titre individuel, ne pas remplir) : .....

PRÉNOM - NOM (personne référente pour la structure) : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : .....

VILLE : .....

TÉLÉPHONE : .....

EMAIL : .....

Collectivités publiques

**0,10 € / habitant**

0.10 € X ..... = .....

Établissements d'enseignement secondaire

de 0 à 250 élèves : 35,00 €

de 250 élèves à 500 élèves : 55,00 €

de 500 élèves et plus 75,00 €

Don membre  
bienfaiteur\*

..... €

Individuel

**12,00 €**

Autres et structures privées  
(Librairies, associations, entreprises...)

**35,00€**

PAIEMENT PAR CHEQUE JOINT

PAIEMENT PAR VIREMENT – MANDAT ADMINISTRATIF

JE SOUHAITE UNE FACTURE

.....Date et signature

**(Adhésion 2022 pour la période 1er avril 2022 au 31 mars 2023)**

**Bulletin à retourner par courrier ou mail :**

Passeurs de Mots - Maison du Parc - 63880 St-Gervais-sous-Meymont

04 73 95 57 57 - [passeursdemots@parc-livradois-forez.org](mailto:passeursdemots@parc-livradois-forez.org) - [www.passeursdemots.fr](http://www.passeursdemots.fr)

**RIB / Domiciliation bancaire : Crédit Mutuel Ambert**

**Banque : 10278 - Guichet : 11630 - N° compte : 00020147701 - Clé RIB : 43**

**IBAN : FR76 1027 8116 3000 0201 4770 143 - BIC : CMCIFR2A**

\*L'ABLF (Passeurs de Mots) a été reconnue organisme d'intérêt général et peut, à ce titre, recevoir des dons et, en conséquence, délivrer des reçus fiscaux (éligibles à la réduction d'impôt) aux particuliers ayant effectué ces dons.

Les informations collectées ci-haut permettent à Passeurs de mots de vous transmettre l'actualité de l'association. Il vous est possible à tout moment de demander l'accès, la rectification, l'opposition ou l'effacement du traitement de vos informations personnelles en adressant un courrier à l'adresse ou mail communiqué ci-dessus.